

Remboursement des médicaments et leur achat à la pharmacie

1.2.2022

Résumé du guide "Ohjeita turvalliseen lääkehoitoon" («Instructions pour une médication en toute sécurité »)

Où puis-je acheter des médicaments ?

En Finlande, les médicaments peuvent être achetés uniquement dans les pharmacies.

A la pharmacie, vous pouvez acheter les médicaments sur ordonnance, prescrits par un médecin.

A la pharmacie, vous pouvez acheter également des médicaments en vente libre et des articles de soins.

Dans les pharmacies, on vous conseille comment utiliser les médicaments et les articles de soins.

Une autre personne peut aller chercher vos médicaments à la pharmacie.

Il est possible qu'une autre personne aille retirer vos médicaments, si cette personne est munie de vos instructions pour le patient en papier ou de votre carte Kela (Institut d'assurances sociales). Le médecin vous a remis les instructions pour le patient pendant votre visite médicale.

La notice du médicament des médicaments en vente libre se trouve dans l'emballage.

Sur un médicament prescrit sur ordonnance se trouve une notice, attachée par un autocollant, avec les instructions du médecin pour l'utilisation du médicament.

Dois-je payer tous les médicaments moi-même ?

En Finlande, vous ne payez en général pas le prix entier pour les médicaments prescrits par un médecin. Kela rembourse une partie des médicaments que le médecin vous a prescrits sur ordonnance. En général, le remboursement de votre médicament par Kela peut s'effectuer directement à la pharmacie. Tous les médicaments ne sont pas couverts par le remboursement par Kela.

Le médicament peut faire l'objet d'un remboursement au taux de base ou d'un remboursement au taux spécial. Les remboursements des médicaments sont aussi frappés par un co-paiement initial annuel d'un montant de 50 €. Ce montant de co-paiement initial ne concerne pas les enfants et les jeunes de moins de 19 ans.

Si vous utilisez beaucoup de médicaments remboursables, le montant de co-paiement initial peut dépasser ledit plafond des médicaments qui est d'environ 600 euros. Le plafond des médicaments est le montant maximum que vous payez pour les médicaments par année. Ensuite, vous payerez pour un médicament remboursable seulement 2,50 euros pendant le reste de l'année. Vous pouvez demander des renseignements supplémentaires sur les remboursements des médicaments à la pharmacie. Munissez-vous toujours de votre carte Kela ou de vos instructions pour le patient en papier quand vous vous rendez à la pharmacie.

Pour combien de temps peut-on chercher des médicaments remboursés à la pharmacie ?

Vous pouvez obtenir des médicaments à la pharmacie au maximum la quantité suffisante pour trois mois à la fois. Cela signifie une durée de traitement de 90 jours.

L'instruction de dosage de votre médicament permet de calculer combien d'emballages de médicaments Kela rembourse à la fois. Vous ne pourrez obtenir plus de médicament remboursé à la pharmacie qu'après avoir utilisé presque la totalité du produit médicinal acheté la fois précédente.

Que signifie l'échange du médicament ?

La pharmacie a le devoir de vous dire s'il existe à la pharmacie un médicament similaire et moins cher d'un autre fabricant. Vous pouvez obtenir de ce médicament à la pharmacie si vous le souhaitez. C'est avantageux pour vous.

Si vous ne souhaitez pas échanger le médicament, vous devez payer vous-même la différence du prix par rapport à la préparation plus coûteuse.

Le médecin peut également interdire l'échange. Dans ce cas, vous obtiendrez le remboursement pour la totalité de prix du médicament.

Le médicament est échangé en toute sécurité. Le médicament similaire d'un autre fabricant contient la même quantité de la même substance active.

Omakanta, qu'est-ce que c'est ?

Omakanta est un service des citoyens en ligne. Vous y voyez en finnois et en suédois les informations que les services de santé ont enregistrées sur vous et sur vos médicaments.

Vous pouvez accéder au service sur le site en ligne des services Kanta, ainsi qu'à l'adresse omakanta.fi.

Lire plus :

[Instructions pour une médication en toute sécurité](#)
(en anglais)



LUOTETTAVAN
LÄÄKETIEDON
PUOLESTA
Lääkeinformaatioverkosto